



Accident de voiture non responsable Doutes sur stupéfiants

Par **Ziz91**, le **09/06/2019** à **22:56**

Bonjour rnrnJ ai eu un accident non responsable corporel le 17 février 2019 avec traumatisme crânien. L auteur a effectué des dépassements dangereux et un delit de fuite. Apres ma plainte et 2 témoins et audition de l auteur presume le procureur a decider de poursuivre l auteur au Tgi. J ai eu un avis de proces a victimes pour 02 2020.rnrnJ ai un doute cependant, la veille j ai fume un joint en soiree. J ai eu un bon contact avec l enqueteur et a aucun moment il ne m a parle de stupéfiant si je consommait ou autre. Ni lors de mon audition ni lors de aucun contact jusqu a la remise de l avis de proces a victime. Du coup est il possible qu il ne m ai rien dit tout au long de la procédure ? Ou je peux avoir une surprise a un moment ou un autre avec une trace de cannabis ? rnMerci pour vos réponses

Par **ravenhs**, le **09/06/2019** à **23:00**

Bonsoir,rnAvez vous été soumis à un dépistage ?rnCordialement

Par **Ziz91**, le **09/06/2019** à **23:13**

BonjourrrnrnJ ai ete percute puis transporte a l hopital. Oui dans mes vagues souvenirs un prélèvement au doigt main gauche a ete fait par un docteur aux urgences de l hopital. J ai ete ensuite hélicopté a la pitié salpetriere pour le traumatisme cranienrrnrnDe plus j ai obtenu mon dossier médical avec les résultats labo. Accident a 13h30 prélèvement a 17h30 dans le

rapport je ne vois pas de rapport avec le cannabis par contre il y a une partie Toxique avec le taux alcoolémie il est négatif
Lors de ma plainte et audition par l'enquêteur il n'aurait pas du m'informer d'une quelconque trace de Thc ou a minima me poser la question si j'étais sous emprise de stupéfiant ?
Merci beaucoup

Par **ravenhs**, le **09/06/2019** à **23:22**

Re,
Si pas de dépistage avec résultat positif, vous ne risquez aucune mauvaise surprise. rn

Par **Ziz91**, le **09/06/2019** à **23:39**

Rern
Merci pour votre réponse
Et si il y avait eu un dépistage positif (j'ai perdu connaissance je n'ai que peu de souvenirs) on m'aurait forcément interrogé là-dessus ?
Merci

Par **BrunoDeprais**, le **10/06/2019** à **10:45**

Bonjour
J'imagine que si vous aviez été dépisté positif aux stup, vous auriez déjà été auditionné à ce sujet.
Le prélèvement à la main gauche était probablement pour tester votre taux sanguin d'oxygène.